

AJI - Gestion pour l'Education

58 avenue Saint Augustin 06200 Nice Tel: 04 92 29 01 19 Fax: 04 93 18 04 98

el : 04 92 29 01 19 Fax : 04 93 18 contact@aji-france.com



Publicité d'une consultation de marchés publics

Dépositaire de la consultation :

Etablissement : Lycée polyvalent René Cassin

Adresse : Cité Scolaire de Tarare

75 route de Saint Clément

BP 137

69173 TARARE CEDEX

Pouvoir adjudicateur :

M. LEROUX OLIVIER

Contact: Mme Debut Mauricette

Tel: 04 74 05 34 26 **Fax:** 04 74 05 34 28

Email: mauricette.debut@ac-lyon.fr

Détail de la consultation - PAJI/17/08484 :

Type de produit : Objet :

PS03 : Services - Sorties et voyages - Transports

VOYAGE A VERDUN

Descriptif:

VOYAGE A VERDUN DU 8/03 AU 9/03/2017 LYCEE POLYVALENT RENE CASSIN 48 élèves et 5

accompagnateurs

Liste des fichiers publiés avec cette consultation :

- cahier des clauses administratives particulières.pdf
- cahier des clauses administratives particulières.pdf.png
- cahier des clauses techniques particulières.pdf
- cahier des clauses techniques particulières.pdf.png
- règlement de consultation.pdf
- règlement de consultation.pdf.png

Transmission des offres :

- Par pli postal
- Par courrier electronique (email)

Attribution du marché à l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

Qualité des produits : 20 %
Qualité des services associés : 20 %
Qualité des conditions de livraison : 0 %

Prix: 60 %

Consultation publiée du 19/10/2017 au 16/11/2017. Echéance le 16/11/2017 à 14h23 (Heure de Paris).



AJI - Gestion pour l'Education

58 avenue Saint Augustin 06200 Nice Tel: 04 92 29 01 19 Fax: 04 93 18 04 98 contact@aji-france.com



Publicité d'une consultation de marchés publics (Modifications)

(Modification du 19/10/2017 à 11h10 :

Objet: modification de la destination dans les clauses administratives et techniques :VERDUN

Descriptif:

Liste des fichiers publiés avec cette modification :
- cahier des clauses administratives particulières.pdf
- cahier des clauses techniques particulières.pdf

Page 2/2